



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

# Conférence des Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport

# 5CP

Cinquième session  
Paris, Siège de l'UNESCO, Salle IV  
29-30 octobre 2015

Distribution limitée

ICDS/5CP/Doc.6  
24 juillet 2015  
Original anglais

Point 7.2 de l'ordre du jour

## RAPPORT DU COMITÉ D'APPROBATION DU FONDS POUR L'ÉLIMINATION DU DOPAGE DANS LE SPORT (2014-2015)

### Résumé

Documents : Résolutions 4CP/6.3, 4CP/6.4, 2CP/4.3, 1CP/7 ; documents ICDS/3CP/Doc.6, ICDS/4AP/Doc.11, ICDS/4AP/Doc.14, ICDS/5CP/Doc.7, ICDS/5CP/Doc.10.

Antécédents : Le Secrétariat expose dans le présent document le rapport du Comité d'approbation sur le fonctionnement du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport durant l'exercice biennal 2014-2015. On y trouvera un aperçu des réunions du Comité d'approbation et des projets approuvés ; une présentation des initiatives mises en œuvre dans le but d'accroître la visibilité et la portée du Fonds ; et un résumé des propositions qui ont été élaborées en vue d'améliorer le fonctionnement du Fonds et, partant, l'efficacité et la durabilité des projets.

Décision requise : Paragraphe 27.

## INTRODUCTION

1. À la quatrième session de la Conférence des Parties (ci-après dénommée « COP-4 »), qui s'est tenue au Siège de l'UNESCO les 19 et 20 septembre 2013, les membres ci-après ont été élus au Comité d'approbation jusqu'à la prochaine session ordinaire de la Conférence (résolution 4CP/6.4) : Finlande (Groupe I), Fédération de Russie (Groupe II), Mexique (Groupe III), Japon (Groupe IV), Zambie (Groupe V(a)) et Koweït (Groupe V(b)).
2. Pendant la COP-4, un certain nombre de décisions ont été prises concernant le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport (ci-après dénommé « le Fonds ») :
  - 2.1 Les délégués de la Conférence ont approuvé l'allocation de fonds (à hauteur de 175 000 dollars) pour l'élaboration, au cours de l'exercice biennal 2014-2015, d'un vaste projet d'aide à la formulation de politiques visant à renforcer les capacités des États parties et à favoriser l'élaboration et la qualité des demandes soumises au titre de la deuxième priorité du Fonds.
  - 2.2 La Conférence a prié le Comité d'approbation de lui faire toutes propositions d'amendement aux règlements du Fonds qu'il jugera pertinentes, afin qu'il les examine à sa cinquième session (ci-après dénommée « COP-5 »).

## RÉUNIONS DU COMITÉ D'APPROBATION

3. La première réunion du Comité d'approbation du Fonds a été convoquée le 23 mai 2014 ; le représentant de la Fédération de Russie, M. Gennady Aleshin, a alors été réélu Président du Comité à l'unanimité. Le Comité d'approbation s'est ensuite réuni le 14 octobre 2014 et le 28 avril 2015 ; une autre réunion se tiendra avant la COP 5, le 27 octobre 2015.
4. En application de la résolution 2CP/4.3, on a cherché toutes les possibilités de faire des économies dans le cadre des activités du Comité d'approbation, ce qui s'est traduit par exemple par une réduction des coûts liés aux réunions.
5. Le Comité d'approbation félicite le Secrétariat pour son appui technique. Tous les rapports et documents de travail, de grande qualité, ont été mis à disposition sur la plate-forme UNESTeam consacrée aux travaux du Comité d'approbation<sup>1</sup>.
6. Enfin, les membres du Comité aimeraient remercier une fois encore l'Agence mondiale antidopage (AMA) pour le soutien et les conseils techniques qu'elle a apporté en qualité d'observateur des sessions. Le Comité d'approbation se félicite aussi de l'engagement des bureaux régionaux de l'AMA en faveur du Secrétariat du Fonds, ceux-ci ayant joué un rôle de liaison important s'agissant d'une part de promouvoir le Fonds, et d'autre part d'aider les États parties dans le cadre de leurs demandes, ainsi que de la mise en œuvre des divers projets.

## FONDS ALLOUÉS AUX ÉTATS PARTIES

7. Depuis la création du Fonds en 2008, le nombre de demandes examinées et approuvées par les membres du Comité a connu une croissance exponentielle. Cette tendance à la hausse s'est confirmée pendant l'exercice biennal 2014-2015, avec le renforcement du Secrétariat du Fonds, approuvé par la COP-4 dans sa résolution 4CP/6.3.

---

<sup>1</sup> Cette plate-forme a été mise en place au début de l'exercice biennal 2014-2015 afin de faciliter les échanges entre le Comité d'approbation et le Secrétariat ; il sert à centraliser les documents de travail et les rapports mais aussi à diffuser les exemples de bonnes pratiques, ainsi que les photos et vidéos des projets en cours.

8. Au 24 juillet 2015, le nombre de demandes approuvées pour 2014-2015 avait déjà dépassé les premières estimations<sup>2</sup>, une session du Comité d'approbation étant encore prévue avant la fin de l'exercice. Au total, 44 propositions de projet ont été approuvées<sup>3</sup> – 84 % d'envergure nationale (37) et 16 % d'envergure régionale (7) – pour un montant de plus de 1 003 000 dollars, les demandes ayant émané de 39 pays de toutes les régions couvertes par l'UNESCO<sup>4</sup>. L'annexe I<sup>5</sup> du présent document contient un bref résumé des projets ayant bénéficié d'un financement de l'UNESCO. Outre les projets déjà approuvés, le Secrétariat du Fonds apporte actuellement son aide pour l'élaboration de 36 nouvelles demandes, qui seront soumises par la suite au Comité pour examen.

9. Aux termes du règlement régissant le Fonds, la priorité doit être accordée aux projets qui « renforcent les capacités des États parties figurant parmi les pays les moins avancés ou à faible revenu » (résolution 1CP/7). À cet égard, le Comité d'approbation a la satisfaction d'annoncé que six pays parmi les moins avancés, selon les critères du Comité des politiques de développement du Conseil économique et social des Nations Unies, ont bénéficié d'un financement pour des projets d'éducation et de renforcement des capacités en 2014-2015. Huit autres États parties figurant sur la liste des petits États insulaires en développement établie par l'ONU ont reçu des fonds. Toutes les régions couvertes par l'UNESCO ont bénéficié de fonds au titre des projets, la majorité des demandes ayant été soumises par des pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes.

10. Néanmoins, la répartition géographique des fonds alloués aux divers projets depuis la création du Fonds en 2008 est la suivante :

- Afrique (46)
- États arabes (11)
- Asie et Pacifique (21)
- Europe et Amérique du Nord (33)
- Amérique latine et Caraïbes (53).

## **ÉLABORATION DE DEMANDES COHÉRENTES ET DE QUALITÉ : DIFFICULTÉS ET INITIATIVES**

11. Le Comité d'approbation a remercié le Secrétariat pour les efforts qu'il a déployés au cours de l'exercice biennal 2014-2015 en vue d'améliorer la qualité et la cohérence des demandes tout en maintenant un taux de mise en œuvre élevé. Ces efforts ont porté en particulier sur l'adaptation des outils, dans l'optique de parvenir à une plus grande participation des groupes cibles – notamment en ce qui concerne les mesures d'évaluation –, d'assurer la visibilité (tant des activités de projet que du Fonds), et d'intégrer les éléments hérités des projets précédents. De même, le Secrétariat a souligné l'importance de l'égalité des sexes dans la sélection du groupe cible ; de l'éducation axée sur les valeurs, lors des ateliers organisés dans le cadre des projets ; ainsi que des méthodologies d'apprentissage par les pairs, et de la formation en cascade.

12. Prenant note des discussions tenues lors de la COP-4, qui ont souligné l'importance de fournir aux États Parties les outils nécessaires pour favoriser la soumission de demandes de qualité, le Secrétariat du Fonds a élaboré et largement diffusé<sup>6</sup> une fiche d'information<sup>7</sup> comportant des «Trucs et astuces » pour la mise au point de projets. Visant à compléter les informations techniques figurant dans le Manuel du Fonds, cette fiche d'information peut également être utilisée

---

<sup>2</sup> L'indicateur de performance du Fonds pour l'exercice biennal 2014-2015 est de 42 projets approuvés.

<sup>3</sup> Ce chiffre représente 27 % des 164 projets approuvés depuis la création du Fonds.

<sup>4</sup> Cinq États parties ont reçu l'aval du Comité pour deux projets consécutifs pendant les trois premières sessions du Comité pour l'exercice biennal : la Barbade, Cuba, le Malawi, la Malaisie et la Slovénie.

<sup>5</sup> Annexe disponible en anglais et français seulement.

<sup>6</sup> Voir « Promotion et visibilité du Fonds » pour de plus amples informations sur la diffusion.

<sup>7</sup> Disponible dans toutes les langues officielles de l'ONU sur le site Web du Fonds ainsi qu'en version imprimée.

en accompagnement de la Brochure sur les bonnes pratiques à l'intention des chefs de projet. Les « Trucs et astuces » ont été élaborés en consultation avec le Siège de l'AMA, les directeurs régionaux et nationaux ainsi que les collègues au niveau des pays, afin de donner des conseils pertinents, pratiques et utiles qui soient applicables aux divers contextes nationaux.

13. Pour parvenir à une plus grande efficacité, le Secrétariat a modifié le processus d'examen des demandes, en se fondant sur l'expérience des anciens chefs de projet et partenaires. Les États parties sont désormais encouragés à soumettre une première ébauche de leur projet par voie électronique, au format Word, de façon que les commentaires et suggestions puissent être intégrés directement au texte. La clarté et la compréhension s'en sont trouvées améliorées, ce qui a eu pour conséquence de réduire le nombre d'ébauches avant présentation des projets au Comité d'approbation. De même, les États parties dont les demandes sont en cours d'élaboration reçoivent des rappels périodiques leur offrant une nouvelle fois de l'aide et les encourageant à arrêter la version définitive de leur demande. Un graphique représentant le cycle des projets, qui illustre de manière simple les différentes étapes du processus de demande, a également été ajouté au site Web remanié du Fonds. Le Secrétariat du Fonds continuera de s'employer à améliorer les services d'information et d'aide en 2016-2017, afin que les candidats soient mieux équipés pour élaborer des projets d'excellente qualité.

14. Même si des progrès ont été faits, les membres du Comité ont constaté que les premières ébauches de demandes reçues par le Secrétariat restaient relativement insuffisantes, et qu'il leur manquait souvent des informations essentielles, ou des pièces pourtant mentionnées comme nécessaires dans les documents fournis par le Fonds. Le Manuel, la fiche d'information et la Brochure sur les bonnes pratiques étant largement disponibles dans six langues, les difficultés que rencontre ainsi le Secrétariat n'ont pas lieu d'être. Les principales faiblesses concernent la présentation des projets, l'incohérence des informations, le caractère trop abstrait des résultats, et le manque de transparence budgétaire – autant d'éléments qui dépendent inévitablement des capacités des pays.

15. En ce qui concerne la répartition budgétaire, le Comité d'approbation s'inquiète du niveau de financement demandé pour couvrir les indemnités journalières de subsistance du personnel, des consultants et autres invités participant aux activités menées dans le cadre des projets (intervenants principaux, experts invités, etc). Dans certains cas, les montants demandés sont disproportionnés par rapport à l'investissement réalisé en faveur d'éléments concrets tels que les outils pédagogiques en ligne ou imprimés, les documents stratégiques, les supports de formation, et autres. Afin de limiter ce phénomène, le Comité a décidé qu'un montant maximal de 100 dollars par jour serait affecté aux indemnités journalières de subsistance, lorsque les frais d'hébergement ne sont pas pris en charge, et compte tenu de la répartition budgétaire globale. Il est proposé que cette disposition soit intégrée aux règles régissant le Fonds et qu'elle apparaisse explicitement dans le Manuel (ICDS/5CP/Doc.7). Lorsque des recrutements sont prévus, de brefs descriptifs de mission devraient aussi figurer dans les demandes et rendre compte du caractère complémentaire des fonctions et responsabilités. Bien qu'il soit possible de demander un financement pour les coûts liés à l'engagement de consultants et d'experts extérieurs, le Comité d'approbation indique qu'il préfère que l'on donne la priorité aux résultats concrets, dans la mesure du possible. Les membres ont par ailleurs rappelé l'importance des contributions des pays (financières et en nature) à l'appui des projets (ICDS/3CP/Doc.6).

16. Les retards des États membres dans le dépôt des demandes restent un problème, car ils laissent peu de temps pour l'examen desdites demandes, ce qui fait s'accumuler le retard dans les travaux à effectuer avant les sessions du Comité d'approbation. Afin d'y remédier, le Secrétariat a œuvré en étroite collaboration avec les commissions nationales de l'UNESCO, les délégations permanentes auprès de l'Organisation, et les collègues de l'AMA, en vue de faire valoir les dates limites de dépôt des demandes et d'encourager toutes les parties prenantes concernées à les respecter<sup>8</sup>. Dans la même optique, le Comité reconnaît qu'il importe de mettre les délégations

<sup>8</sup> Voir « Promotion et visibilité du Fonds » pour plus de détails.

permanentes et commissions nationales en copie de tous les échanges dès le départ, en particulier lorsque ces dernières ne sont pas les dépositaires officiels des demandes.

17. Des retards ont aussi été accusés dans le lancement et la conclusion des contrats dans le cadre des projets. Afin d'éviter qu'un effet d'entraînement ne se répercute sur la mise en œuvre desdits projets, et compte tenu des lourdeurs administratives en matière de rédaction de contrats, le Comité d'approbation recommande aux États parties de compter au moins deux mois entre l'approbation d'un projet et son lancement.

## **ADMINISTRATION DU FONDS**

18. L'idée d'accepter les demandes en espagnol a été rediscutée par les membres du Comité durant l'exercice biennal, après la décision prise en avril 2012 d'accepter exclusivement les propositions rédigées en anglais et en français (qui sont les langues de travail de l'UNESCO). Des craintes ayant été soulevées concernant l'incidence négative que pourrait avoir cette décision sur la mise en place de bonnes pratiques antidopage en Amérique latine, le Secrétariat a continué de se montrer favorable à la formulation de demandes en espagnol, un résumé traduit étant présenté aux membres du Comité pour décision. Dans un esprit de transparence, les membres ont décidé en octobre 2014<sup>9</sup> qu'un simple résumé traduit ne suffisait pas pour évaluer toute l'ampleur des activités et l'ensemble de leurs caractéristiques. Le Secrétariat a été chargé de procéder à une estimation des coûts de traduction, vers l'anglais et/ou le français, des demandes soumises en espagnol<sup>10</sup>. Ainsi, un comparatif des coûts estimatifs en fonction des différents contractants a été présenté aux membres du Comité, par l'intermédiaire d'un processus de consultation en ligne. En application de la résolution 4AP/8, il a été convenu de procéder à la traduction officielle de l'intégralité des demandes présentées en espagnol (vers l'anglais ou le français) pour les sessions prévues en octobre 2015 et en avril/mai 2016, où une étude de rentabilité sera menée pour décision finale des membres du Comité.

19. Dans la résolution 4CP/ 6.3 (point 5), il est demandé au Comité d'approbation d'examiner les propositions d'amendement des règles régissant le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport et de faire rapport à ce sujet à la COP-5. À l'issue de discussions, et en application des suggestions faites aux membres du Comité par le Secrétariat, une liste de propositions d'amendement des règles et règlements régissant le Fonds a été établie ; on la trouvera dans le document ICDS/5CP/Doc.7.

## **PROMOTION ET VISIBILITÉ DU FONDS**

20. Les membres du Comité saluent les efforts qu'entreprend actuellement le Secrétariat pour renforcer la promotion du Fonds et des projets réussis. Afin de donner suite aux suggestions faites par les délégués pendant la COP-4 pour améliorer la visibilité et la communication des objectifs et activités du Fonds, le Secrétariat a :

- adressé régulièrement des courriers électroniques à toutes les unités hors Siège, délégations permanentes et commissions nationales de l'UNESCO, ainsi qu'aux anciens chefs de projet<sup>11</sup>, pour les informer des dates limites de dépôt des demandes et des nouveaux supports de communication mis au point par le Secrétariat ;
- entrepris une action bilatérale de sensibilisation auprès des pays n'ayant jamais bénéficié du Fonds, les encourageant à présenter des demandes et leur offrant l'aide du Secrétariat ; trois des seize demandes présentées en avril 2015 résultent directement de cette campagne de sensibilisation.

---

<sup>9</sup> Pour plus de détails, voir ICDS/4AP/Doc.11.

<sup>10</sup> Pour plus de détails, voir ICDS/4AP/Doc.14.

<sup>11</sup> Cette liste contient plus de 500 adresses de courrier électronique.

21. Dans le même esprit, une analyse des statistiques relatives aux besoins des utilisateurs et à la performance a été entreprise dans l'optique de remanier le site Web du Fonds :

- Les pages Web ont été révisées et adaptées en fonction des résultats de cette analyse, l'objectif étant d'accroître le nombre de demandes, d'attirer de nouveaux donateurs, de mobiliser des partenariats, et de fournir des informations claires aux parties prenantes des milieux de l'antidopage et du sport, ainsi qu'au grand public.
- Des efforts ont été faits pour rendre les contenus plus vivants, notamment par l'intermédiaire de photos, graphiques, et ressources facilement accessibles (émanant tant de l'UNESCO que de l'AMA<sup>12</sup>).
- Le site Web remanié fournit des informations plus claires sur la procédure de dépôt de demandes et accorde désormais davantage de visibilité aux généreux donateurs du Fonds. En outre, afin d'accroître le nombre d'éventuelles contributions, un bouton « faire un don » est maintenant disponible en ligne, ce qui ouvre le champ des donateurs possibles au secteur privé, aux institutions et aux particuliers.
- La présentation des projets approuvés a été changée, avec l'introduction d'une carte interactive permettant aux utilisateurs du site de faire une recherche d'initiatives par région, par pays ou par priorité du Fonds.
- L'identité visuelle du site Web a été renforcée et utilise le schéma explicatif sur la lutte antidopage élaboré par le Secrétariat en 2014 (voir ci-dessous pour plus d'informations).

22. Afin de favoriser la formulation de demandes cohérentes et de qualité :

- Le Secrétariat a mis au point une fiche d'information comportant des « Trucs et astuces » à l'intention des organismes déposant des demandes pour leur projet. Cette fiche d'information donne des exemples et des astuces pour chaque section du formulaire de demande ; elle est à utiliser en complément du Manuel du Fonds et de la Brochure sur les bonnes pratiques à l'intention des chefs de projet. Ces « Trucs et astuces » sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'UNESCO, tant en ligne qu'en version imprimée.
- Un schéma explicatif sur la lutte antidopage a été réalisé par le Secrétariat. L'angle d'approche choisi, axé sur les valeurs, prône l'augmentation de l'investissement public en faveur de la lutte antidopage, en vue de retombées sociales de grande ampleur. Disponible en ligne ou en version imprimée, en anglais, arabe, chinois, anglais, français, portugais, russe et espagnol, ce schéma peut être utilisé dans son intégralité ou faire l'objet de plusieurs affiches distinctes pour illustrer les exposés et les débats dans le cadre d'activités pédagogiques ciblées.
- Une seconde édition de la Brochure sur les bonnes pratiques à l'intention des chefs de projet a par ailleurs été publiée pour être diffusée pendant la COP-5 et d'autres réunions importantes. Cette nouvelle version de la Brochure comporte des exemples d'initiatives de 2014 et 2015, et propose une sélection de bonnes pratiques issues de toutes les régions couvertes par l'UNESCO. Elle a pour but d'inspirer de nouvelles demandes, de partager les méthodes et activités innovantes, et de promouvoir les partenariats public/privé, la créativité, ainsi que la participation des jeunes.

23. Dans la même veine, les membres du Comité se sont félicités de la proposition du Secrétariat de mettre au point un bulletin d'information électronique trimestriel sur le sport propre

<sup>12</sup> Outils pédagogiques et promotionnels mis à disposition par l'AMA, par exemple ses cinq troupes d'information, ses outils en ligne (le Quiz, Entraîneurs Franc Jeu, Défi Franc Jeu), les différentes brochures (la série « En bref », les dangers du dopage).

et sur les valeurs du sport, qui sera diffusé par courrier électronique, ainsi que sur le site Web du Fonds. Chaque édition de ce bulletin sera axée sur un thème différent et servira la cause du Fonds, suscitant l'intérêt des utilisateurs, maintenant l'engagement des différents publics, et favorisant les exemples de bonnes pratiques issus de projets soutenus par le Fonds. La première édition sera prête pour la session du Comité en avril/mai 2016.

## **POINT SUR LE PROJET D'AIDE À LA FORMULATION DE POLITIQUES**

24. Dans sa résolution 4CP/6.3, la COP-4 a approuvé l'allocation de fonds (à hauteur de 175 000 dollars) pour la mise en œuvre d'un projet relatif aux politiques « afin de favoriser la qualité des demandes soumises au titre de la deuxième priorité du Fonds portant sur l'aide à la formulation de politiques ». À l'issue de plusieurs consultations, le champ d'application du projet a été réorienté afin de faciliter une analyse complète des politiques (et des mesures de mise en œuvre) existantes ainsi que le renforcement des capacités au sein même des pays. Lors de la réunion du Comité qui s'est tenue le 28 avril 2015, M. Jean-François Vilotte<sup>13</sup>, consultant principal de projet, a présenté un rapport d'étape aux membres du Comité, faisant brièvement état de la sélection des sept États parties<sup>14</sup> qui seront soumis à la phase d'évaluation des politiques. Les rapports nationaux constitueront la base documentaire qui servira à l'élaboration des recommandations internationales finales ; ils feront porter l'analyse sur trois domaines principaux : le cadre institutionnel et juridique de la lutte antidopage ; les politiques et stratégies existantes en matière de lutte antidopage ; et les problèmes d'ordre juridique rencontrés dans la mise en œuvre de la Convention, de ses annexes et de ses appendices. Le document ICDS/5CP/Doc.10 rend compte de manière exhaustive des activités et recommandations faites dans le cadre du projet d'aide à la formulation de politiques.

## **ENTÉRINER LES RÉSULTATS : ADAPTER LES ALLOCATIONS DE FONDS EN VUE D'ACCROÎTRE LA PORTÉE ET L'EFFICACITÉ DES PROJETS**

25. Le succès de la Convention contre le dopage dans le sport (ci-après dénommée « la Convention »), s'il se mesure à sa ratification quasi universelle, ne peut se traduire pleinement dans les faits sans une allocation efficace et stratégique des ressources du Fonds en vue de combler les lacunes mises en évidence au niveau des capacités et de la mise en œuvre.

26. Afin d'entériner les résultats obtenus, d'améliorer l'administration, et de renforcer la qualité et l'efficacité des projets financés entre septembre 2013<sup>15</sup> et juillet 2015, une évaluation des 71 projets récemment approuvés a été entreprise par le Secrétariat, pour présentation à la COP-5. Les mêmes critères d'évaluation qu'en 2013<sup>16</sup> ont été utilisés, afin qu'il soit possible d'effectuer une analyse comparée et une étude longitudinale. Les recommandations correspondantes visent à accroître encore la durabilité et l'efficacité des projets, à renforcer la capacité des États parties de mettre au point des mécanismes politiques solides en matière de lutte antidopage, et à favoriser la formulation de demandes thématiques adaptées aux tendances et problématiques contemporaines :

<sup>13</sup> M. Vilotte, avocat à Paris, membre du cabinet juridique De Gaulle Fleurance et associés, a été Chef de cabinet au Ministère français des sports (2002-2007) pendant la période de négociation de la Convention contre le dopage dans le sport. Président de l'Autorité indépendante de régulation des jeux en ligne (2010-2014), il a été Vice-Président du Groupe de rédaction de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives (2012-2014).

<sup>14</sup> Arabie saoudite, Brésil, Espagne, France, Jamaïque, Kenya, Roumanie.

<sup>15</sup> La première analyse des projets approuvés entre 2008 et avril 2013 a été présentée oralement à la quatrième session de la Conférence des Parties. Cette seconde analyse, portant sur les projets ayant reçu un soutien durant la période septembre 2013 – juillet 2015 comporte par ailleurs un comparatif avec les conclusions de la première évaluation.

<sup>16</sup> Chaque projet a été examiné et réparti en fonction des six critères suivants : groupes cibles, services à assurer (juridique et technique, prévention, promotion des valeurs, communication), catégories budgétaires (administration, production, accueil), durée (ponctuel, récurrent, à long terme), type de direction, type de résultat (évaluation, suivi).

- Encourager les États parties à mettre au point des projets qui font participer les acteurs de proximité, c'est-à-dire les enseignants, les parents et les citoyens du pays, afin de faire passer le message et de créer une dynamique auprès du public.
- Recommander que les États parties définissent des cibles plus étroites pour les projets afin d'assurer que l'angle d'approche choisi soit bien adapté et qu'il soit axé sur l'efficacité.
- Comme les États parties peuvent présenter jusqu'à trois projets différents par exercice biennal, ils sont encouragés à créer des liens entre chaque projet, c'est-à-dire à entreprendre des activités s'inscrivant dans un même cadre, avec un même groupe cible, sur une période donnée qui permette de mesurer l'évolution des connaissances et l'efficacité réelle des activités de formation et de communication ; à se servir de chaque projet comme une occasion de cibler/sensibiliser différents groupes de parties prenantes à des activités complémentaires. De même, lorsque des projets consécutifs sont présentés par un même pays, la priorité doit passer de l'éducation au renforcement des capacités puis au conseil sur les politiques, afin que la lutte contre le dopage dans le sport s'opère sur tous les fronts.
- Recourir systématiquement à des méthodologies axées sur les valeurs dans le cadre des formations, des projets éducatifs et des outils de communication. L'apprentissage auprès des pairs et la formation en cascade devraient aussi être utilisés dans la mesure du possible, afin d'accroître les possibilités de transmission de l'expérience.
- Promouvoir les partenariats multiples (avec les autorités gouvernementales, les commissions nationales de l'UNESCO et l'AMA, par l'intermédiaire des organisations antidopage nationales et régionales) pour un déploiement efficace des projets ;
- Encourager les États parties à diversifier leurs sources de financement, en tenant compte de tous les partenariats à leur disposition, y compris, le cas échéant, avec le secteur privé.
- Limiter le budget alloué aux frais d'hébergement et de voyages et aux indemnités journalières de subsistance au profit d'éléments tangibles qui donnent des résultats concrets pouvant être utilisés après la fin du cycle des projets.
- Maintenir un équilibre dans la diffusion des outils promotionnels et des supports de formation, en insistant sur ces derniers.

## PROJET DE RÉOLUTION 5 CP/6

27. La Conférence des Parties souhaitera peut-être adopter la résolution suivante :

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/5CP/Doc.6,
2. *Note avec satisfaction* le nombre de demandes soumises au Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, ainsi que les efforts déployés en faveur de l'élaboration de projets de qualité ;
3. *Exprime sa gratitude* au Comité d'approbation pour le rôle qu'il joue dans l'allocation des ressources du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, ainsi qu'au Secrétariat pour ses activités d'administration du Fonds et de mise au point de nouvelles initiatives destinées à aider les États parties à formuler leurs demandes.

**PROJETS APPROUVÉS AU TITRE DU FONDS PENDANT L'EXERCICE BIENNAL 2014-2015  
(AU 24 JUILLET 2015)**

**AFRIQUE**

**Botswana (projet régional) - 42 025 \$ É.-U.**

**Organisation régionale antidopage Afrique Zone VI – Projet d'éducation et développement des capacités**

Mis en œuvre par l'Organisation régionale antidopage Afrique Zone VI, le projet vise à consolider les capacités dans le domaine de l'éducation au niveau régional pour aider les Etats parties accomplir leurs obligations issues de la Convention contre le dopage de l'UNESCO et adapter leurs interventions en prenant en considération le Code mondial antidopage. Ainsi, 22 agents d'éducation (2 pour chaque pays participant) ont bénéficié d'un atelier de formation de deux jours, incluant à la fois du contenu éducatif basé sur les valeurs et des composantes pratiques censées équiper les participants avec les connaissances et la confiance nécessaires au développement d'activités d'éducation et sensibilisation au niveau national.

A la suite de l'atelier de formation, chaque agent d'éducation devrait entrer en contact avec au moins 2000 athlètes, personnel de soutien et dirigeants sportifs dans son pays respectif. Les chefs de projet encouragent l'échange continu et le partage des connaissances entre les bénéficiaires après la fin du projet via une plate-forme en ligne dédiée. Des supports pédagogiques sont également disponibles au niveau des pays pour leur diffusion lors des grands événements sportifs (2015-2016). La visibilité du projet inclue l'engagement des médias, la promotion par le biais du bulletin d'information de l'ORAD et le recours aux médias sociaux.

**Cameroun – 17 366 \$ É.-U.**

**Vulgarisation des nouvelles règles révisées de l'OCALUDS, du nouveau Code Mondial Antidopage 2015 et éducation antidopage des « disséminateurs » dans 5 des 10 régions du Cameroun**

Profitant de l'élan des projets antérieurs dans le cadre du Fonds (5), l'Organisation camerounaise de lutte contre le dopage dans le sport (OCALUDS) prévoit de créer 10 comités régionaux pour consolider la capacité de mise en œuvre des activités de sensibilisation et d'éducation antidopage. Dans le cadre du projet, l'OCALUDS, en coopération avec le Ministère des Sports et de l'Education Physique, a lancé 5 des 10 comités prévus, comprenant chacun 5 membres nommés pour mettre en œuvre et suivre les activités antidopage. Afin de créer la base du travail des comités régionaux, un total de 300 participants (224 professeurs d'éducation physique, 16 conseillers spécialisés dans la jeunesse et l'animation et 60 instructeurs sportifs régionaux) ont bénéficié d'ateliers de formation d'une journée animés par des experts nationaux. Les principaux thèmes de discussions ont été les modifications apportées aux règles de l'OCALUDS et la révision du Code mondial antidopage, précédées par une introduction générale sur les dangers du dopage pour la santé. Les participants ont été invités à contribuer aux résultats grâce à des séances interactives axées sur l'élaboration de plans régionaux d'action contre le dopage. Chaque comité régional de lutte contre le dopage a été officiellement instauré par le Ministère des Sports et de l'Education Physique le lendemain de l'atelier. Pour accroître la visibilité, les objectifs du projet ont été promus par la radio, la télévision et la presse nationale.

**Côte d'Ivoire – 20 000 \$ É.-U.**

**Elèves, oui au sport, non au dopage**

Basé sur les résultats des activités antérieures qui ont identifié les jeunes d'âge scolaire de la capitale du pays comme étant à haut risque en ce qui concerne l'utilisation de substances interdites, le quatrième projet de la Côte d'Ivoire a compris l'organisation de 6 conférences

éducatives dans 6 écoles sélectionnés à Abidjan. Ciblants 1500 jeunes étudiants âgés de 15 à 18 ans, toutes les séances ont été animées par un panel d'experts antidopage, y compris des professeurs et du personnel médical, et ont inclus des parties théoriques, des vidéos éducatives et des jeux interactifs. Afin d'évaluer l'impact du projet, des questionnaires ont été distribués à tous les participants. La visibilité du projet a été assurée par l'intermédiaire de 3 articles de presse, 3 annonces radiophoniques et 3 spots TV. Dans l'avenir, les chefs de projet envisagent la mise en œuvre d'autres conférences pour engager les bénéficiaires d'autres grandes écoles à Abidjan ainsi que dans d'autres villes, comme Yamoussoukro, San-Pedro, Tabou et Gagnoa.

**Erythrée – 19 199 \$ É.-U.**

**Promouvoir la voie de la santé: Renforcer les programmes antidopage nationaux**

S'appuyant sur les résultats de deux projets antérieurs dans le cadre du Fonds, la troisième initiative de l'Érythrée s'est concentré sur une campagne axée sur les valeurs antidopage comprenant des ateliers interactifs (2 x 2 jours) pour 180 bénéficiaires mais aussi la personnalisation et dissémination de matériel pédagogique. Animés par l'Organisation nationale antidopage de l'Érythrée (ENADO), les ateliers ont été adaptés pour répondre aux besoins des entraîneurs (80), des chefs d'équipe (20), des athlètes (60), et des représentants du Gouvernement et dirigeants sportifs (20). Le premier atelier, adressé aux représentants gouvernementaux et du Comité olympique national, aux dirigeants sportifs et aux managers d'équipe, s'est concentré sur les substances interdites, les conséquences sanitaires du dopage et les règles antidopage. L'objectif principal a été la cartographie des enjeux antidopage clés et l'élaboration des plans nationaux d'action correspondants. Le deuxième atelier prévu, destiné aux entraîneurs et aux athlètes, a engagé les participants autour des thèmes de nutrition, de méthodes d'entraînement et de physiologie du sport. A la fin de l'atelier une brochure pédagogique a été produite. Afin d'informer et de mettre à jour les parties prenantes nationales, des documents de référence ont été également adaptés et personnalisés dans la langue locale. Enfin, pour mieux disséminer le message antidopage, un programme de sensibilisation a eu lieu au stade de Massawa lors d'un match de championnat.

**Ethiopie – 18 901 \$ É.-U.**

**Programme national de développement des capacités antidopage**

Dirigée par l'ONAD éthiopienne, cette proposition s'est fondée sur les expériences du premier projet national du pays, axé sur la traduction de matériels antidopage dans les langues locales et l'élaboration d'un plan national quinquennal. Cette nouvelle initiative comprend deux volets : des activités de renforcement des capacités pour le personnel-clé et des actions de sensibilisation pour les athlètes et la communauté sportive. Le programme de renforcement des capacités ciblant 155 gestionnaires d'athlètes et des entraîneurs, des officiels supérieurs de fédérations sportives, et des instructeurs d'éducation physique, a été divisé en 3 sessions de formation (2 jours) interactives combinant des conférences sur mesure et des démonstrations pratiques. La sensibilisation a été menée à travers 6 ateliers de sensibilisation organisés dans des camps d'entraînement des athlètes (600 bénéficiaires) et des stands présents lors des compétitions nationales (5) avec un public potentiel jusqu'à 3 900 personnes. L'impact du projet est mesuré au moyen de questionnaires. Divers matériels éducatifs de l'AMA, de l'UNESCO et des documents produits localement ont été distribués tout au long de la durée du projet.

**Îles Maurice – 20 000 \$ É.-U.**

**“Dis NON! au dopage” Formation pour les athlètes et le personnel d'appui**

Ayant déjà mis en œuvre un projet sous l'égide du Fonds (2011) qui visa 1000 étudiants en éducation anti-dopage, l'Unité Anti-Dopage Mauricienne planifie maintenant de cibler les athlètes et leur entourage (1250) à travers une série de séminaires et actions de proximité pour booster les capacités nationales et sensibiliser autour des dangers du dopage. Les séminaires (5) visant des athlètes provenant de 14 différentes disciplines sportives, seront menés par une équipe de 9 experts sur des thèmes variés (allant des substances interdites, s'étendant aux prises de décisions

éthique et aux autorisations d'utilisation thérapeutiques). Pour consolider la marque et assurer la promotion du projet, les chefs de projet produiront et distribueront des matériels de l'AMA à tous les participants. Mené par l'ORAD de l'Océan Indien, cette formation sera poursuivie dans la phase de travail de proximité qui sera mise en œuvre principalement lors des Jeux des Iles de l'Océan Indien de 2015. Le modèle de travail de proximité de l'AMA sera utilisé pour viser le public ciblé à travers des questionnaires et des matériels de promotion. Des bannières publicitaires seront aussi placées sur tous les sites d'entraînement et de compétition. Les deux aspects du projet seront évalués par une étude des participants. De plus, à l'intérieur et à l'extérieur de la compétition des contrôles anti-dopage seront réalisés avant et pendant la compétition. Les résultats seront alors inclus dans le plan anti-dopage de chaque pays concerné.

**Kenya – 50 000 \$ É.-U.**

**Formation des formateurs sur le dopage dans la Communauté Africaine de l'Est (EAC)**

Dans le but d'établir des capacités antidopage nationales et régionales, le projet a équipé des acteurs clés (35) au sein de la Communauté Africaine de l'Est pour répondre au dopage de manière stratégique à travers une formation de prévention. Coordonnée par la Commission Nationale Kenyane, avec l'aide de l'ORAD de l'Afrique Zone V, l'activité a compris un atelier «formation des formateurs » de 3 jours. Les bénéficiaires provenant des ministères nationaux, des commissions nationales et des personnes choisies par les membres du conseil de l'ORAD ont été sélectionnés selon leurs réponses à une étude diffusée à tous les Etats parties participants. Après avoir analysé les données collectées, l'ordre du jour de l'atelier a été adapté pour répondre aux manquements identifiés. En s'appuyant sur les outils pédagogiques et la méthodologie de l'AMA, les bénéficiaires ont été engagés dans des discussions participatives et des présentations audiovisuelles sur une large gamme de questions portant sur le dopage. Chaque participant a été désigné Ambassadeur Antidopage, pouvant reproduire cette formation à l'échelle nationale, afin d'assurer la continuité du projet. Pour analyser l'impact du projet et l'évolution des connaissances des participants, les chefs de projet ont développé un outil d'évaluation adapté.

**Malawi – 11 550 \$ É.-U.**

**Orientation de l'Organisation Anti-Dopage du Malawi**

Suivant le premier projet du Malawi sous l'égide du Fonds, un atelier de sensibilisation qui s'est tenu en 2013, un Comité Exécutif national a été établi pour superviser et coordonner le travail de l'Organisation Anti-Dopage du Malawi (MADO). Ce projet a visé à solidifier les bases par l'organisation d'un atelier d'orientation de 3 jours engageant les membres de la MADO à côté d'autres figures nationales clés dans le milieu du sport (27). Facilitées par des experts (6), dont un représentant de l'ORAD Afrique Zone VI, les discussions au sein de l'atelier ont été focalisées sur la prévention, les rôles et responsabilités des administrateurs du sport en matière de dopage et leur expérience dans la gestion des ONAD. Le point important de l'ordre du jour a été le développement et l'adoption d'un plan de travail concret de la MADO à propos du programme et des politiques antidopage. Les participants ont également évalué leur expérience en termes d'objectifs fournis par la formation, de contenu et d'assistance, via un questionnaire.

**Malawi – 13 513 \$ É.-U.**

**Développement institutionnel pour la promotion d'activités antidopage au Malawi**

Basé sur les résultats des projets précédents au titre du Fonds, notamment sur les Directives opérationnelles et le Plan d'action adoptés par le Conseil exécutif de la MADO en décembre 2014, cette troisième initiative est censée consolider les méthodes de travail et l'image de marque de la MADO. Un objectif majeur du projet a été le développement et l'adoption d'une Constitution de la MADO, pour laquelle le Conseil d'administration doit tenir au moins 6 réunions consultatives, tout en bénéficiant de l'expertise et des conseils du gestionnaire l'ORAD de l'Afrique Zone VI. Un concours national a été lancé pour engager le public dans la conception du logo MADO. En parallèle, une campagne de sensibilisation comprenant des interviews TV et radio, 3 annonces

dans des journaux et la distribution de 500 affiches sur les sites sportifs contribue à la promotion du message « joue franc jeu ». Le suivi et l'évaluation sont menés par le Conseil national des sports, le Comité olympique du Malawi et la Commission nationale pour l'UNESCO.

**Togo – 17 870 \$ É.-U.**

**Elaboration d'un plan stratégique national de lutte contre le dopage au Togo**

Le troisième projet national du Togo vise à consolider l'action des acteurs du domaine de la lutte contre le dopage à travers le développement d'un plan national antidopage de cinq ans décrivant de programmes, d'indicateurs et de mécanismes de suivi et d'évaluation. Un comité de pilotage (9 membres nommés par le ministère des Sports), soutenu par un consultant, est responsable de l'avancement du projet et des activités, y compris l'élaboration d'un plan antidopage cohérent, tangible et harmonisé.

À cette fin, un atelier de lancement d'une journée doit rassembler 100 représentants des ministères, de l'ONAD, du Comité olympique national, des fédérations nationales sportives, du personnel médical, du personnel de soutien, et d'anciens athlètes dans le but exprès d'intégrer les commentaires des participants dans le projet de plan. Des entretiens avec les acteurs concernés sont également prévus pour recueillir des données et pour inviter d'autres parties prenantes à contribuer à l'élaboration du plan. Un atelier final d'une journée réunira les mêmes 100 participants afin de valider le plan national antidopage. Une attention particulière est accordée à la visibilité et la communication du projet par des interviews radio et TV, des articles de presse et également par la participation des journalistes à l'événement de lancement.

**Zambie – 18 353 \$ É.-U.**

**Promotion de l'intégrité dans le sport grâce à une meilleure sensibilisation aux questions de dopage pour les athlètes qui se préparent pour 2016 en Zambie**

Le premier projet national de la Zambie est focalisé sur la sensibilisation et l'éducation antidopage pour les athlètes en vue des Jeux Olympiques de 2016. Dirigé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le projet est fondé sur une approche de multiplication qui privilégie l'apprentissage par les pairs. Tout d'abord, 20 responsables d'éducation antidopage (professeurs d'éducation physique, responsables de la lutte contre le dopage et médecins) bénéficient de 5 séminaires consécutifs de formation, effectués par un agent de l'ORAD, comprenant des discussions de groupe guidées et des présentations pratiques, interactives. Par la suite, les 20 agents antidopage nouvellement formés seront les facilitateurs de 4 ateliers pour 100 athlètes, sélectionnés par le Comité national olympique sur la base de leur participation et performance au cours des derniers grands événements sportifs. Après avoir participé à ces sessions pédagogiques, les participants deviendront des ambassadeurs du projet chargés de multiplier le message antidopage à travers la sensibilisation de 1000 athlètes des écoles et des communautés locales. Le succès de l'initiative sera doublement mesuré: par une auto-évaluation et sous la forme d'un concours d'essais dans lequel les participants seront encouragés de résumer les actions et les principaux succès obtenus lors des activités de sensibilisation. En parallèle, le projet s'adresse aussi aux entraîneurs et au personnel technique (50) par des ateliers (2) destinés à les soutenir dans leur gestion de la préparation des compétitions sportives.

**Zimbabwe – 19 225 \$ É.-U.**

**Campagne d'éducation et de sensibilisation antidopage au Zimbabwe**

En tant qu'hôte des Jeux de la Jeunesse de la Région 5 de l'Union Africaine (décembre 2014), le Zimbabwe a envisagé de s'appuyer sur cet événement majeur, et sur les Jeux nationaux de la jeunesse, afin de sensibiliser et d'éduquer sur les effets négatifs du dopage. Ainsi, le premier projet du pays dans le cadre du Fonds s'est concentré sur la formation en cascade et sur un programme de sensibilisation. Par le biais d'initiatives couvrant l'ensemble des 10 provinces et 30 disciplines

olympiques, le développement de contenu et la mise en œuvre des activités ont été pris en charge par des experts ayant une large expérience antidopage. Du point de vue de la formation des formateurs, 50 responsables d'éducation antidopage ont été habilités à diffuser le message antidopage à la suite des ateliers pratiques de deux jours portant sur les conséquences sanitaires du dopage, le processus de contrôle du dopage et l'usage à des fins thérapeutiques. Les 50 agents d'éducation ont été chargés de diriger des ateliers (50) ciblant les 1 500 athlètes participant aux Jeux de la Jeunesse Région 5 et aux Jeux nationaux de la jeunesse de 2015. Les thèmes des ateliers incluent des informations clés sur les effets négatifs du dopage et sur les procédures de contrôle du dopage, ainsi que l'engagement pour soutenir le transfert de connaissances. Le personnel de soutien aux athlètes (600 entraîneurs, 600 managers) et le personnel médical (30) ont également bénéficié d'une journée de séminaire régional portant sur l'éthique de la médecine sportive et sur la nouvelle Liste des interdictions. Enfin, la sensibilisation a été prévue pendant les Jeux de la Jeunesse de la Région 5 de l'Union Africaine et pendant les Jeux nationaux de la jeunesse pour transmettre le message antidopage à 2 500 athlètes. Le projet sera évalué au moyen de questionnaires avant et après les activités.

## AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

**Argentine – 20 000 \$ É.-U.**

### **Éducation et prévention du dopage pour les athlètes du système national**

La première initiative argentine se concentre sur la création d'outils soutenant la formation et les activités promotionnelles qui contribuent à l'éducation antidopage et à la sensibilisation des athlètes de haut niveau. Le projet bénéficie de l'engagement de 2 ambassadeurs antidopage – ex-sportifs célèbres - qui représentent officiellement le programme.

Les principales activités comprennent la production d'un kit « Dis Non ! au dopage » et l'organisation de 7 séminaires de formation dédiés aux athlètes et au personnel technique. Le kit contient des matériels portables et interactifs suivant les modèles de l'AMA (séries « En un clin d'œil », « Les Dangers du Dopage », le quiz Franc Jeu, la Liste des substances et méthodes interdites) et sera distribué dans une variété de formats. Des dossiers de voyage olympiques seront remis à tous les athlètes de la délégation argentine avant les compétitions internationales et des écrans tactiles interactifs seront disponibles, pendant un an, dans les grands centres nationaux de sport et lors des événements sportifs tels que les Jeux Evita et la Journée olympique. Le kit comprend également une courte vidéo promotionnelle où des sportifs argentins célèbres (3-4) encouragent le sport propre et le franc jeu. De plus, afin de sensibiliser la communauté sportive, des séminaires de formation de deux heures seront organisés pendant diverses manifestations ciblant les jeunes athlètes, les athlètes de haut niveau (participant à un Atelier de Haute Performance, à un programme de Transition vers le niveau professionnel et au Forum des athlètes), les entraîneurs (assistant à un Forum annuel des entraîneurs) et les dirigeants sportifs (lors d'un Forum annuel pour les responsables des fédérations). Au total, 1 000 athlètes et 300 membres du personnel technique bénéficieront de ce projet.

**Barbade – 20 000 \$ É.-U.**

### **Nouvelle législation antidopage pour la Barbade**

Dirigé par la Commission nationale antidopage de la Barbade, ce troisième projet national se focalise sur le développement d'une nouvelle législation antidopage pour assurer la conformité avec la Convention internationale contre le dopage dans le sport et le Code mondial antidopage de 2015. Bénéficiant de l'expertise juridique et politique de deux consultants (un international et un local), les activités comprennent l'évaluation de la législation antidopage et la politique associée existantes, une vaste consultation avec les parties prenantes, l'élaboration de nouveaux documents juridiques, d'évaluation, de communication, et différents rapports. Parmi d'autres aspects, la législation prévue cherche à résoudre la situation des athlètes et du personnel de soutien non-conformes, la protection contre l'activité criminelle organisée, les enquêtes de nature publique ou privée, et la collaboration avec les autorités pharmaceutiques et de laboratoire. Un comité de pilotage (5 représentants du Bureau du Procureur général, de l'ORAD des Caraïbes, du ministère des Sports, du Conseil national des sports, de l'Association olympique de la Barbade) encadre le contenu du projet, son évolution et son évaluation. Le Comité offre aussi du soutien et des conseils pour assurer la liaison avec les consultants. Le document final sera soumis au Parlement pour être adopté. La visibilité du projet inclut 2 publi-rédactionnels, des discussions radio, le site web et une conférence de presse.

**Barbade (projet régional) – 50 000 \$ É.-U.**

### **Renforcement des capacités de contrôle de dopage pour les ACD de l'ORAD des Caraïbes**

Mis en œuvre par l'ORAD des Caraïbes, ce projet vise à lutter contre un défi antidopage identifié au niveau régional - la nécessité de renforcer la capacité de contrôle de dopage. Afin d'atteindre cet objectif, 2 ateliers de formation seront organisés simultanément: un atelier de mise à jour pour 40 agents de contrôle du dopage (2 représentants pour chaque pays de l'ORAD et 12 de la Barbade, avec une attention particulière accordée à la répartition des sexes) et une activité « Formation des

formateurs » pour 10 ACD ayant de l'expérience qui peuvent, par la suite, assurer la formation du personnel supplémentaire au niveau local. Les ateliers seront animés par 2 formateurs de l'USADA et comprendront des informations techniques sur les rôles et responsabilités des ACD, la collecte de sang, et les contrôles en compétition, tout en fournissant également des séances pratiques. Tous les participants recevront un certificat à jour à la fin des ateliers. Quant à l'ordre du jour pour la « Formation des formateurs », il comprend également un aperçu de l'équipement et les détails pratiques liés à différents processus de contrôle du dopage. L'évaluation du projet sera mesurée au moyen de questionnaires pré et post-atelier distribués aux participants.

**Cuba – 20 000 \$ É.-U.**

**L'utilisation de la dynamique de groupe afin d'instruire des équipes nationales sur les dangers du dopage**

L'Institut National d'Éducation Physique et Sportive de Cuba (INDER), a mis en œuvre un projet multi-phases sous l'égide du Fonds, en réponse à un manque de connaissance des jeunes athlètes cubains quant aux dangers du dopage. Se basant sur l'expertise d'autres institutions sportives cubaines, tels que le Comité National Olympique et la Commission Nationale Anti-Dopage, la première phase du projet a compris l'élaboration d'une étude analytique pour évaluer les degrés de connaissances antidopage de 4 000 personnes interrogées, tels que des administrateurs, des entraîneurs, ainsi que des athlètes participant à des compétitions junior et senior. Les informations fournies par l'enquête ont été compilées et analysées par des experts nationaux. La deuxième phase a consisté en l'organisation de discussions interactives, impliquant chaque équipe nationale des jeunes et portant sur les manques de connaissances identifiés dans l'étude. La diffusion de matériels didactiques numériques (4 000 DVD), la production et la distribution de brochures antidopage (6 000) ont complété cette phase. En parallèle, une campagne médiatique nationale a été effectuée afin de rendre publiques ces activités et les porter à l'attention du grand public. En termes d'évaluation de projet, les connaissances sur le dopage des participants ont été réévaluées par la réalisation d'une autre étude révélant les progrès accomplis pendant le projet.

**Cuba – 20 000 \$ É.-U.**

**Exploration des connaissances sur le dopage dans les écoles de sport**

Coordonné par l'Institut National de Sport et d'Éducation Physique de Cuba (INDER), le projet a partagé la même structure et méthodologie que « L'utilisation de la dynamique de groupe afin d'instruire des équipes nationales sur les dangers du dopage ». Bénéficiant également de l'aide du Comité National Olympique et de la Commission Nationale Antidopage, cette initiative est différente en ce qui concerne les groupes cibles identifiés. En conséquence, la première phase a consisté dans la diffusion des questionnaires antidopage aux principales écoles de sport cubaines (4) pour mesurer le niveau général de connaissance sur le dopage des étudiants. Ayant rassemblé et analysé ces données, la deuxième phase du projet s'est concentrée sur la production et la distribution des brochures antidopage (6 000) et de DVD éducatifs (4 000), ainsi que l'organisation d'une série de discussions interactives répondant au manque de connaissances clés identifiées dans l'analyse des données de l'étude. Suivants ces discussions, les participants ont dû répondre à un autre questionnaire pour évaluer l'impact du projet en termes d'objectifs éducatifs.

**Grenade – 20 000 \$ É.-U.**

**Inclure la lutte contre le dopage dans le curriculum national**

Le deuxième projet national de la Grenade, soutenu par les intervenants du ministère de l'Éducation, de l'ORAD des Caraïbes et de l'ONAD, vise à intégrer dans les programmes nationaux un manuel de travail antidopage pour les jeunes. Ce manuel interactif, comprenant des puzzles, des bandes dessinées et des données factuelles, sera repris par les enseignants d'éducation physique dans les écoles primaires et secondaires à travers le pays. Les enseignants d'EP, les entraîneurs et le personnel du ministère (160) seront formés quant à l'enseignement du contenu du manuel pendant 4 ateliers (d'un jour) organisés par l'ONAD. La mise en œuvre pilote débute en même temps que l'année scolaire, avec un premier groupe cible de 300 étudiants (âgés de 16 ans)

recevant le manuel pour leurs commentaires. Tous les commentaires auront un impact sur la stratégie de distribution pour les bénéficiaires restants (5 000 au total). Une campagne de visibilité comprenant des interviews TV et radio et un lancement médiatique contribuera à la sensibilisation générale. Les étudiants et les professeurs d'EP seront engagés dans l'évaluation des projets via des enquêtes pré- et post-activité. En ce qui concerne les activités se déroulant après le projet, l'ONAD de la Grenade assistera à la réunion annuelle des enseignants en juillet 2016 pour tirer des leçons et ajuster les activités futures selon l'évaluation finale du projet.

**Guyana – 17 100 \$ É.-U.**

**Dis Non! au Dopage**

Coordonné par le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, le premier projet national du Guyana s'est focalisé sur les activités d'éducation et de sensibilisation du public autour des effets néfastes du dopage. Le nombre des cas de dopage découverts récemment a impacté directement le but, les groupes cibles et les activités du projet. Les bénéficiaires du projet comprennent les athlètes (provenant de 24 disciplines), le personnel de soutien aux athlètes, les élèves et le grand public. Notamment, 200 athlètes, 100 jeunes et 100 membres du personnel de soutien aux athlètes ont participé aux ateliers régionaux (6) et à un séminaire. Ces séances, dirigées par des agents de contrôle antidopage expérimentés, ont compris des conférences sur les implications éthiques et juridiques de dopage, ainsi que des exercices pratiques liés au processus de contrôle du dopage, à la Liste des interdictions et aux usages à des fins thérapeutiques. Afin de soutenir l'apprentissage par les pairs et l'autonomisation, des athlètes bien connus (10-15) ont également participé à une formation de trois jours, incluant des conseils et des techniques sur la gestion des groupes et sur la transmission de l'éducation antidopage au grand public. Pour consolider ce volet de sensibilisation, des stands d'information ont été mis en place au cours des manifestations sportives nationales et des compétitions scolaires; de même, une campagne médiatique, comprenant des interviews et des articles sur les questions clés du dopage, a été mise en œuvre. Enfin, les élèves et les membres des clubs sportifs ont été invités à participer à un concours pour la conception du nouveau logo national antidopage, à célébrer le lancement de la Journée du Franc Jeu et à participer à un forum public antidopage organisé par le gouvernement.

**Jamaïque – 19 753 \$ É.-U.**

**Commission Antidopage de la Jamaïque – formation de personnel récoltant les échantillons**

Mené par la Commission Antidopage de la Jamaïque (JADCO), avec le soutien du Centre Canadien pour l'Éthique dans le Sport (CCES), le projet a visé à renforcer la capacité nationale en termes de connaissance et d'expertise antidopage. Placé dans un cadre plus large des activités qui seront entreprises par la JADCO et le CCES, ce projet a spécifiquement renforcé l'effort national pour recruter et former jusqu'à 75 nouveaux collecteurs d'échantillons (20 ACD, 15 agents de prélèvement sanguin et 40 chaperons). La première phase du projet a impliqué une évaluation des besoins nationaux afin de déterminer les endroits où les collecteurs d'échantillons devraient être identifiés. Basé sur les résultats de cette cartographie, un ensemble de descriptions de poste a été établi et des collecteurs d'échantillons stagiaires ont été recrutés. Comme les ACD, les APS et les chaperons ont des rôles et responsabilités distincts, la seconde phase du projet a consisté en 3 sessions de formations théoriques séparées avant le regroupement de tous les bénéficiaires pour 2 autres ateliers : 1. Passage en revue de la formation théorique, et 2. La pratique des entraînements sur le terrain. Tous les ateliers ont été menés par le personnel de la JADCO (4) avec l'aide du personnel du CCES (2). En bénéficiant de l'expérience du CCES, les activités ont été soutenues par la création de manuels conçus pour aider les collecteurs d'échantillons par la mise à disposition d'un processus de listes de contrôles, de rappels et de formation sur le terrain.

**Nicaragua – 18 293 \$ É.-U.**

**Phase 2: Éducation et prévention antidopage et le programme de contrôle antidopage**

Se basant sur les besoins identifiés lors des projets antérieurs dans la capitale du pays, l'Institut nicaraguayen des sports (IND) a continué la lutte contre le dopage à Managua, tout en étendant

ses activités pour également inclure la région des Caraïbes, une zone active en termes de participation sportive (notamment le basketball, la boxe et l'athlétisme) et qui a historiquement connu une forte utilisation des substances interdites. L'approche à deux volets a compris à la fois l'éducation et la sensibilisation. Une série de 5 ateliers antidopage et 5 séminaires ont été animés par des agents antidopage (3) formés par l'ORAD et ont ciblé 300 athlètes et leur personnel de soutien. La coordination avec les fédérations sportives nicaraguayennes (45) et avec les responsables sportifs a également été prévue pour le bon développement des ateliers et des séminaires éducatifs. Les séminaires de 2 heures se sont adressés aux sportifs/ves nationaux/ales (150) (athlétisme, volleyball, natation, basketball, boxe), tandis que les ateliers de formation de 8 heures ont ciblé les entraîneurs, le personnel médical et les enseignants d'éducation physique (150). Les principaux thèmes ont inclus la révision du Code mondial antidopage, la nouvelle Liste des substances et méthodes interdites et les conséquences du dopage sur la santé. L'accent a été mis sur les valeurs du sport et leurs liens avec la vie quotidienne. À cet égard, les participants ont été encouragés à débattre sur les implications plus larges de la lutte contre le dopage et à présenter leurs réflexions grâce à un concours artistique et littéraire. Un programme de sensibilisation, basé sur le modèle de l'AMA et animé par un médecin, a été mis en place pendant des événements sportifs nationaux (5) et des camps d'entraînement (2).

**Pérou – 20 000 \$ É.-U.**

**Stratégie d'éducation antidopage pour Toronto 2015**

Coordonné par la Commission péruvienne antidopage (CONAD), le projet contribue à la sensibilisation et l'éducation antidopage destinées aux athlètes, aux entraîneurs et au personnel médical (560) participant aux Jeux Panaméricains 2015 à Toronto. Bénéficiant d'une collaboration avec l'Institut péruvien du sport (IPD) et avec le Comité olympique péruvien (COP), les groupes cibles sont impliqués à travers huit ateliers interactifs (de 4 heures) répartis dans sept régions nationales. Se basant sur les leçons apprises lors des interventions antidopage précédentes, chaque atelier est adapté aux besoins des participants et aux spécificités régionales; les ateliers sont animés par des experts antidopage et portent sur des sujets majeurs tels que la révision du Code mondial antidopage, l'utilisation des substances interdites et les procédures de contrôle antidopage. L'impact du projet et le niveau des connaissances dans le domaine du dopage seront évalués grâce à des questionnaires avant et après les activités.

**Sainte-Lucie – 13 630 \$ É.-U.**

**L'entourage des athlètes, un allié dans la lutte contre le dopage dans le sport**

Dirigé par le Ministère du Développement des Jeunes et des Sports, en collaboration avec le Comité olympique de Sainte-Lucie (SLOC) et l'Organisation nationale antidopage (ONAD), le projet a ciblé le personnel de soutien aux athlètes (55 entraîneurs, entraîneurs adjoints et formateurs sportifs, 38 administrateurs sportifs et chefs d'équipe, 30 médecins, pharmaciens et kinésithérapeutes). Ce groupe cible a été identifié comme partie prenante influente dans la lutte contre le dopage lors des projets précédents ; les activités ont compris une série d'ateliers (3) et de conférences (3) visant à mobiliser, éduquer et responsabiliser chaque participant. Animés par différents experts, les ateliers interactifs ont mis l'accent sur le processus de contrôle du dopage, tandis que les conférences ont été structurées pour sensibiliser les participants à l'égard de leurs rôles spécifiques en tant que membres de l'entourage des athlètes. Les activités du projet ont été évaluées par des questionnaires. Afin d'améliorer la visibilité du projet, une campagne médiatique (en ligne et via la presse écrite), incluant des interviews avec les experts et les participants, a également été mise en œuvre pour promouvoir le message antidopage. Enfin, une base de données des points focaux de lutte contre le dopage a été créée pour cartographier les ressources potentielles en vue de futures initiatives antidopage.

**Uruguay – 12 700 \$ É.-U.**

**Renforcement des capacités pour tous: la formation des promoteurs anti-dopage**

Ce projet, le quatrième sous l'égide du Fonds pour l'Uruguay, étend les activités antidopage au-delà de la capitale dans le but de maximiser le nombre de bénéficiaires directs. En particulier, et pour répondre aux questions d'accès identifiées dans des initiatives antérieures, l'utilisation des technologies en ligne innovantes est prévue. Destinées à 400 participants, les activités du projet sont conformes aux priorités de la politique publique de l'Uruguay sur la promotion du sport propre et de la santé. Notamment, l'Organisation nationale anti-dopage (ONAU) organisera des séminaires régionaux (4) (Paysandu, Maldonado, Rivera, Colonia) et des ateliers de formation (4) en ligne pour sensibiliser et informer les athlètes, ainsi que le personnel médical et technique. En termes de contenu, celui-ci se concentre sur la révision de 2015 du Code mondial antidopage, les contrôles en et hors compétition, l'utilisation des suppléments et le prélèvement d'échantillon. Pour soutenir les plans des cours, de la documentation (à la fois sous forme imprimée et numérique) détaillant les substances autorisées - faisant des références spécifiques aux produits pharmaceutiques disponibles en Uruguay - sera distribuée. Le suivi du projet sera soutenu par une approche de formation en cascade, qui autonomisera les participants à informer leurs pairs et, ainsi, à former une nouvelle génération antidopage d'athlètes et de leur entourage.

## ASIE ET PACIFIQUE

**Bhoutan – 17 585 \$ É.-U.**

### **Sensibilisation antidopage à travers l'éducation**

Le deuxième projet national du Bhoutan, dirigé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), se concentre sur la sensibilisation et l'éducation antidopage pour les écoliers, les instructeurs et les administrateurs scolaires de sports. Le premier des trois volets du projet est l'organisation de deux ateliers régionaux adressés aux instructeurs et administrateurs scolaires sportifs (40). Les participants à l'atelier sont invités à réfléchir de manière critique et créative sur les questions de lutte contre le dopage par le biais des discussions ainsi que par la présentation d'articles et d'illustrations qui seront distribués aux écoles. Un autre résultat concret du projet est l'élaboration des plans individuels d'action antidopage à mettre en œuvre au niveau des écoles et sur lesquels les participants seront invités à rapporter une année après la fin du projet. Afin de consolider cet aspect pédagogique, un site web interactif, comprenant un paquet exclusif antidopage basé sur les valeurs, est également prévu. Dans le but d'ouvrir le débat au grand public, une discussion sur le dopage a été diffusée en direct à la télévision nationale en avril 2015, dans le cadre des célébrations de la Journée internationale du sport pour le développement et la paix de l'ONU.

**Cambodge – 18 714 \$ É.-U.**

### **Education et sensibilisation au dopage**

Ayant ratifié la Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO en 2008, le Cambodge a par la suite établi une Organisation Nationale Anti-Dopage (CADA) en 2013. Mené par CADA, et conformément aux domaines prioritaires de l'agence, le projet s'est concentré sur l'éducation antidopage et la sensibilisation naissante à travers l'organisation de 2 ateliers, développés conjointement avec l'ORAD de l'Asie du Sud-Est et le CNO, visant jusqu'à 400 bénéficiaires. D'une part les représentants de fédérations sportives nationales (101) ont participé à un séminaire de 2 jours incluant des informations ciblées sur les Autorisations à Usage Thérapeutique et le processus de Contrôle du Dopage (DC). D'autre part, CADA et des partenaires ont organisé un atelier d'un jour visant des athlètes de l'élite (271) sur les conséquences pour la santé du dopage, la Liste des Interdictions et la gestion des résultats. Pour être sûr de l'impact des matériels diffusés, le projet a traduit tous les documents sources (Liste des Interdictions, Manuel d'athlète et prospectus de l'AMA) en Khmer. L'évaluation des ateliers a été assurée par des questionnaires distribués avant et après aux participants permettant de mesurer l'évolution du niveau de connaissance. La continuité du projet est assurée par la désignation d'un agent de liaison dans chaque fédération sportive nationale participante.

**Kirghizstan (projet régional) – 48 270 \$ É.-U.**

### **Développent des programmes antidopage dans les pays membres de l'Organisation régionale de l'Asie Centrale**

Le projet du Kirghizstan, dirigé par l'Organisation régionale antidopage de l'Asie Centrale (RADOCA), se concentre sur trois activités qui se renforcent mutuellement engageant les parties prenantes à la fois au niveau local et en amont. Des outils pédagogiques clés seront adaptés et traduits en kazakh, kirghize, tadjik et ouzbek afin de surmonter une barrière de langue identifiée, en particulier pour les jeunes athlètes ne parlant pas couramment le russe. Ensuite, 12 séminaires antidopage ciblant les jeunes athlètes et le personnel de soutien (3 000) seront organisées dans les 3 principales régions de chaque pays bénéficiaire. Animées par des experts antidopage, les séances comprendront des présentations, des démonstrations pratiques et des échanges interactifs. Avec le but d'établir des ONAD supplémentaires et de consolider les programme et la

stratégie antidopage dans la région, l'ORAD convoquera également une réunion d'une journée dans chaque pays participant (10-12) avec les autorités compétentes du gouvernement, les Comités Nationaux Olympiques et les fédérations sportives.

**Malaisie – 19 780 \$ É.-U.**

**Education et campagne de sensibilisation nationale**

Mené par L'Agence National Anti-Dopage de Malaisie (ADAMAS), cet ambitieux projet d'éducation et de sensibilisation a visé jusqu'à 11 000 bénéficiaires à travers 3 axes (99 évènements de proximité, 70 forums contre le dopage et 30 ateliers ciblés). Les évènements de proximité se sont tenus dans des universités, des écoles de sport, et pendant 15 compétitions sportives nationales sélectionnées. Les participants ont répondu à des questionnaires de l'AMA, via des tablettes et la page Facebook de l'ADAMAS. Afin d'encourager la participation, des souvenirs contre le dopage ont été distribués pour diffuser le message du projet « Dis NON ! au Dopage » à l'échelle nationale. Simultanément, des forums informatifs (70), animés par des experts nationaux, ont été dédiés aux étudiants d'universités et aux équipes nationales. Des sujets clés ont été abordés, tels que les Autorisations à Usage Thérapeutique (AUT), ainsi que le contrôle du dopage. Enfin, afin de mieux informer des entraîneurs nationaux (750) qui ne sont pas très à l'aise en anglais, une série d'ateliers a été organisée à travers le pays dans 15 centres annexes. Après avoir traduit les modules de l'AMA pour les entraîneurs en Baasa, le matériel a été distribué à tous les participants et centres annexes pour servir de référence. De plus, chaque centre annexe a accueilli 2 ateliers connectés (50 entraîneurs par atelier/par centre). En se concentrant sur le jeu et le débat, le premier atelier a porté sur la formation de chaperons et le deuxième s'est focalisé sur les ACD.

**Malaisie – 19 780 \$ É.-U.**

**Développement des capacités – Formation nationale sur les AUT**

Dirigé par l'Agence antidopage de la Malaisie (ADAMAS), le deuxième projet national du pays vise à répondre à un besoin identifié- le renforcement des capacités et des connaissances en ce qui concerne les autorisations à des fins d'usage thérapeutique (AUT). Ainsi, 60 médecins, personnel de l'Institut National des Sports et 10 collègues des pays de l'ORAD de l'Asie du Sud-Est sont invités à assister à un atelier de formation des AUT (d'une journée). Animé par 4 experts internationaux (ORAD, ASADA, JADA et Singapour), la formation comprend des mises à jour liées au Code mondial antidopage 2015, des présentations sur les processus et les lignes directrices des AUT, suivies par des études de cas interactives. Des matériels éducatifs tels que la boîte à outils des médecins et la brochure des AUT seront traduits dans la langue locale et distribués aux participants comme soutien supplémentaire à la formation. En augmentant le nombre de personnel pour les AUT, les chefs de projets visent à créer un réseau de points focaux nationaux qui pourraient aider à la diffusion d'informations relatives aux AUT parmi les pratiquants et les athlètes, ainsi que leur donner les moyens de fournir une assistance technique pendant les jeux nationaux et régionaux qui auront lieu en Malaisie. Des questionnaires pré- et post-cours seront utilisés pour évaluer l'impact du projet tandis que sa visibilité sera assurée par des articles de presse et communication en ligne.

**Singapour (projet régional) – 49 961 \$ É.-U.**

**Renforcement des Capacités – Perfectionnement des entraîneurs SEARADO DCO**

Suivant la formation de plusieurs Organisations Nationales Antidopage en Asie du Sud-Est, le besoin de renforcer l'expertise nationale en matière d'Autorisations à Usage Thérapeutique (AUT), de Gestion des Résultats et de Contrôle du Dopage est apparu. En réponse à ces besoins identifiés, le projet proposé, mené par l'Organisation Régionale Antidopage, a activement soutenu le développement d'un groupe de formateurs des ACD (6). L'initiative a bénéficié de l'engagement des ONAD expérimentées comme l'Agence Japonaise Anti-Dopage (JADA) et l'Autorité Australienne Anti-Dopage (AUSADA) qui ont contribué au développement du contenu du programme. Organisé en 2 phases, la première a compris un atelier interactif « Formation des

formateurs », conduit par des formateurs ACD expérimentés (4), et une formation pour des ACD sur 2 jours où les formateurs de l'ORAD ont été observés et évalués. La seconde phase a été entreprise durant les Jeux de l'Asie du Sud-Est, en juin 2015, quand les nouveaux ACD ont rejoint l'équipe de contrôle antidopage de l'événement. La suite du projet a été assurée par l'établissement d'un « Comité d'Experts ACD de l'ORAD de l'Asie du Sud-Est ».

**Vietnam – 19 144 \$ É.-U.**

**Séminaire antidopage pour le personnel d'appui aux athlètes – Information et discussion concernant le Code mondial antidopage de 2015 et les règles antidopage du Vietnam**

Dirigé par l'Agence antidopage et de médecine sportive du Vietnam (VADA), le deuxième projet du pays se concentre sur la sensibilisation des responsables sportifs et du personnel d'encadrement des sportifs par rapport au Code mondial antidopage 2015 et la réglementation nationale antidopage. À cet égard, deux séminaires (2 jours chacun) seront organisés à Hanoi et Danang, ciblant les représentants des fédérations nationales sportives (FNS), des centres nationaux d'entraînement, les entraîneurs, les enseignants et le personnel des ministères de la santé et de l'éducation (100 en total). Bénéficiant de l'avis de 2 experts internationaux, les séminaires comprennent des renseignements sur le Code mondial antidopage 2015, les rôles et responsabilités des FNS et des athlètes, la gestion des résultats et les AUT. Des documents pédagogiques (en vietnamien et / ou en anglais) tels que le Code 2015 ou le Manuel de l'athlète seront distribués aux participants, ainsi que d'autres ressources des partenaires du projet (l'ORAD, la JADA). Des questionnaires pré- et post-activité sont prévus pour mesurer l'impact du projet. Pour augmenter la visibilité, le projet sera promu en ligne, par l'intermédiaire de chaînes de télévision sportive et la presse sportive nationale. Un des résultats attendus est la signature d'un accord par les FNS qui s'engageront à être conformes au Code 2015 et à la réglementation nationale antidopage.

## ÉTATS ARABES

**Maroc (projet régional) – 28 490 \$ É.-U.**

**Soutien pour le développement de politiques nationales efficaces dans la lutte contre le dopage**

Représentant la première initiative régionale du Maroc, sous l'égide du Fonds, ce projet a créé un élan politique dans le milieu de la lutte antidopage par l'organisation d'une conférence d'un jour rassemblant 35 participants. Invitant des décideurs politiques (Algérie, Lybie, Tunisie, Maroc et Mauritanie) et des représentants du mouvement sportif, la conférence a compris des discussions libres et franches quant aux efforts antidopage dans la région, tout en soulignant de bons exemples d'expériences passés. À travers une table ronde et des exemples d'études de cas, les participants ont fait un bilan de leur contexte national et ont été chargés de présenter une série de recommandations et d'actions prioritaires pour adoption par la Conférence Plénière. Ces recommandations ont ensuite été formulées comme directives politiques contre le dopage dans la région. Afin d'assurer la continuité du projet, un comité de suivi doit être établi pour contrôler tant le progrès des directives adoptées que l'aide aux gouvernements dans leur mise en œuvre. La Conférence a été visible grâce à une grande campagne de communication durant les semaines précédant l'événement, notamment par la participation des organisateurs à des émissions de débats télévisés sur le dopage, des articles de presse et des campagnes sur les réseaux sociaux.

**Tunisie – 13 000 \$ É.-U.**

**Installations sportives privées : un nouveau champ d'action dans la lutte contre le dopage**

Le troisième projet national sous l'égide du Fonds, mené par l'Agence Nationale Antidopage, se focalise sur la mise en place d'une série d'activités dans des salles de sports privées étant identifiées comme des endroits de consommation de produits dopants. Visant jusqu'à 2 500 bénéficiaires, le projet se déroule en deux phases. La première phase consiste en la diffusion d'une étude pour cibler les salles de sports (50) et la distribution d'un questionnaire à un minimum de 50 membres de salles de sports dans chaque centre (2 500 au total). Une fois ces données collectées et analysées, la formation et les activités de prévention engageront deux groupes cibles différents: les membres des salles de sports (enfants, jeunes et adultes) et les entraîneurs. Les membres de salles de sports bénéficieront des outils de l'AMA, des jeux, des matériels audiovisuels et des questionnaires ainsi que de 6 débats sur le dopage avec des experts nationaux; tandis que les entraîneurs seront visés par le programme de l'AMA « Entraîneurs Franc Jeu ». L'impact du projet sera évalué par la distribution d'un questionnaire simple et une analyse comparative des réponses reçues en amont.

## EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

**Arménie – 19 964 \$ É.-U.**

**« Dis non au dopage »**

**Campagne de sensibilisation et d'éducation antidopage lors d'événements sportifs internationaux et nationaux**

Basé sur les résultats d'initiatives précédemment mises en œuvre sous l'égide du Fonds, le projet s'est concentré sur les événements sportifs nationaux et internationaux afin de promouvoir le « sport propre » parmi les athlètes, les entraîneurs, l'entourage des athlètes, et le grand public. Coordonné par l'Organisation Nationale Antidopage Arménienne (ARMNADO), et accompagné par des partenaires de qualité comme l'Agence Finlandaise de Lutte contre le Dopage (FINADA), le projet a eu plus de 1 000 bénéficiaires. L'objectif principal a été la mise en place d'une campagne de sensibilisation lors d'événements sportifs majeurs en 2014 et 2015. Les bénéficiaires ont été ciblés par des questionnaires interactifs et des jeux vidéo spécialement conçus, ainsi que par une distribution de matériels promotionnels et la diffusion d'un film sur le dopage. Ce travail de sensibilisation a été soutenu par des campagnes ciblées, organisées dans des camps d'entraînement, et la mise en avant des « athlètes propres » via le programme « le Meilleur Athlète Franc Jeu », en donnant un coup de projecteur aux athlètes qui s'entraînent et participent aux compétitions de manière éthique. Le prix du « Meilleur Athlète Franc Jeu » a été remis lors d'une cérémonie organisée par le Comité National Olympique à la fin de l'année 2014. Les médias nationaux ont rendu public le projet, en promouvant ses activités auprès du grand public. L'évaluation a été réalisée grâce à une analyse statistique et comparative concernant les questionnaires distribués.

**Espagne – 20 000 \$ É.-U.**

**L'enseignement des valeurs: vivre sans tricher**

S'appuyant sur les résultats du premier projet espagnol sous l'égide du Fonds, dirigé par des jeunes, « L'enseignement des valeurs: vivre sans tricher » s'est adressé aux étudiants (6000), aux professeurs d'éducation physique (60) et aux athlètes d'élite (25) dans le but de promouvoir les valeurs du sport et la prévention du dopage grâce à des activités d'éducation et de sensibilisation (5). Coordonné par l'Agence espagnole pour la protection de la santé dans le sport (AEPSAD), le projet a bénéficié de la mobilisation d'un large éventail de parties prenantes, y compris les Directions Régionales d'Education, l'Association espagnole d'athlétisme, la Faculté d'Activité Physique et des Sciences du Sport (Madrid) et le Comité des jeunes de la Fédération royale espagnole d'athlétisme. Les activités principales comprennent une série de sessions (théoriques et pratiques) d'éducation antidopage pour 30 écoles dans 19 régions nationales, une formation d'une journée destinée aux athlètes d'élite afin de devenir des ambassadeurs antidopage, une campagne de communication via l'audiovisuel et les médias sociaux, le développement et la distribution de matériel éducatif, mais aussi la mise en œuvre d'un système d'évaluation (basé sur les informations recueillies lors du projet précédent). La continuité du projet sera assurée par l'intégration de cette initiative dans une campagne antidopage annuelle, financée et mise en œuvre par l'AEPSAD.

**Estonie – 19 000 \$ É.-U.**

**Outil d'e-learning sur la lutte contre le dopage pour les sportifs amateurs**

Selon une recherche nationale, environ 10% de la population estonienne (130.839) sont membres de clubs sportifs, dont 76 066 personnes de moins de 19 ans. Suite à une campagne nationale récente où le grand public a été invité à rapporter sur les cas de dopage, il est devenu évident que l'incidence du dopage chez les sportifs amateurs est significatif. Afin de lutter contre cette situation, l'Agence estonienne antidopage (EADA) prévoit l'élaboration d'un outil d'e-learning fondé sur les valeurs et de lancer une campagne de promotion associée. L'outil de e-learning, structuré en cinq

sections (dangers du dopage, franc-jeu et esprit sportif, prise de décision des athlètes, suppléments alimentaires, lois et règlements), engage les participants à travers des vidéos éducatives, des matériels illustratifs et des quiz. Une fonctionnalité « examen » encourage également les utilisateurs à tester leurs connaissances pour recevoir une certification. Une section dédiée aux entraîneurs vient compléter ce matériel avec des conseils pratiques sur la manière de parler du dopage aux athlètes. La campagne promotionnelle sert de plate-forme pour créer de la visibilité et l'intérêt des utilisateurs autour de l'outil d'e-learning. Mis en œuvre en partenariat avec le Club Tartu Marathon et l'Association estonienne de bodybuilding et fitness, l'enregistrement pour l'outil d'e-learning est directement accessible pour tous leurs membres. Cette composante est soutenue par une campagne parallèle sur Facebook et grâce à l'engagement des athlètes de haut niveau et des leaders d'opinion.

**France (projet régional) – 50 000 \$ É.-U.**

**Recherche comparée en sciences sociales pour l'évaluation des politiques antidopage**

La première demande soumise par la France dans le cadre du Fonds est une initiative régionale visant à entreprendre une recherche comparative pour cartographier les points forts et les faiblesses qui serviront pour une série de recommandations afin d'améliorer la mise en œuvre et les taux de conformité avec la Convention internationale contre le dopage dans le sport. Centrée sur une analyse de l'action publique, une recherche sur différentes dimensions de la lutte contre le dopage (systèmes de valeurs nationales en matière de dopage, les outils publics existants, les cadres réglementaires) sera réalisée par des experts dans tous les pays engagés (Brésil, Espagne, France, Japon, Mozambique). La portée et l'objet principal de la recherche s'accorderont aux besoins et aux spécificités nationales qui seront identifiés pendant la première phase du projet - des négociations nationales entre les universitaires et les représentants du gouvernement, dirigées par l'équipe de recherche française. Une fois les données recueillies par chaque équipe nationale de recherche, les principales conclusions seront formulées sous forme de recommandations adressées aux gouvernements impliqués. L'équipe française se chargera de rédiger un rapport international basé sur les résultats des différents pays. Tout au long du projet, les discussions entre les équipes de recherche seront facilitées par une plate-forme en ligne. Une réunion rassemblant toutes les parties prenantes se tiendra à Paris, ayant pour but d'échanger les leçons apprises et de formuler des propositions communes en vue d'améliorer la lutte contre le dopage au niveau international. À cet égard, le projet marque une première étape dans la création d'un réseau international de recherche en sciences sociales sur le dopage, les modèles de comportement et les cadres réglementaires.

**Lettonie – 19 800 \$ É.-U.**

**Modernisation des politiques antidopage en Lettonie**

L'ONAD lettone, en coopération avec le Ministère de l'Éducation et de la Science, le ministère de la Santé, le Comité Olympique et le Conseil des fédérations sportives lettones, prévoit de réviser la planification de la politique et de la stratégie nationales antidopage pour assurer la conformité avec la Convention contre le dopage dans le sport et le Code mondial antidopage de 2015. Une attention particulière est accordée à la législation antidopage, au financement, et aux programmes de dépistage et d'éducation axée sur les valeurs. Un Conseil consultatif (5 représentants des institutions engagées) supervisera et conseillera le travail d'un rapporteur et de 4 consultants dans le but d'élaborer un plan national antidopage pour 2016 - 2020. L'expertise internationale sera recherchée à l'égard de l'éducation fondée sur les valeurs et des contrôles intelligents, tandis que des consultants nationaux mèneront la rédaction de documents législatifs, financiers et destinés au grand public. Afin d'alimenter le plan et d'assurer une large consultation des parties prenantes, les chefs de projets réaliseront des sondages en ligne (2) pour évaluer le niveau des connaissances antidopage et l'utilisation du dopage des répondants, mais ils vont également organiser des conférences nationales antidopage (2) et un débat politique. Il est prévu que le gouvernement letton adoptera le Plan national de lutte contre le dopage avant le 30 juin 2016.

**Lituanie – 20 000 \$ É.-U.**

## **Outil d'e-learning sur la lutte contre le dopage dans le sport**

Réalisé par l'Agence lituanienne antidopage, en partenariat avec de multiples parties prenantes nationales, y compris l'Université des Sports, le projet se focalise sur le développement d'un outil d'e-learning interactif basé sur des valeurs. Un panneau d'experts (6-7 représentants) travaillera avec une équipe d'auteurs (5) pour élaborer un contenu adapté aux besoins de chaque groupe cible (athlètes, personnel d'encadrement des athlètes, jeunes, enseignants et parents). Les chapitres thématiques comprennent chacune des questions théoriques, des vidéos éducatives, des défis et des quiz. Un module d'examen sera également disponible, encourageant les utilisateurs à tester leurs connaissances et recevoir un certificat. Il est prévu que l'instrument sera utilisé par 100 000 utilisateurs dans la première année. Pour créer un buzz autour du lancement des matériels de e-learning, une vaste campagne de relations publiques sera réalisée par le biais d'entretiens télévisés et radiophoniques, des conférences de presse, et des médias sociaux. Des activités de sensibilisation, impliquant les meilleurs athlètes en tant qu'ambassadeurs antidopage et ciblant environ 25 000 participants, seront également entreprises lors d'événements sportifs (6) dans les plus grandes villes de Lituanie. L'outil de e-learning sera régulièrement révisé et mis à jour pour assurer sa pertinence continue.

**Moldavie (République de) – 19 920 \$ É.-U.**

### **Éducation contre le dopage, prévention et information**

Réalisé par le ministère moldave de la Jeunesse et des Sports, en étroite consultation avec l'Organisation régionale antidopage de l'Europe de l'Est (EERADO) et l'Organisation nationale antidopage de la Roumanie, le projet a présenté aux athlètes et au personnel de soutien des informations concernant les substances interdites. Divisé en deux volets principaux, le projet a permis la mise en œuvre de séminaires de formation (11) engageant jusqu'à 500 bénéficiaires et a bénéficié de l'aide des médias pour diffuser le message antidopage. Les séminaires ont été axés sur trois groupes cibles distincts: 1. les athlètes et le personnel de soutien; 2. les médecins et les élèves des écoles de sport; et 3. les entraîneurs des équipes nationales. Chaque session a ciblé plusieurs catégories de participants à travers des présentations, des débats et la diffusion d'outils pratiques pour soutenir la compréhension antidopage (par exemple, la série « En bref » de l'AMA ou les « Dangers du dopage »). Les séminaires ont été évalués par l'intermédiaire des formulaires de rétroaction distribués à tous les participants pour jauger le changement du niveau des connaissances. En parallèle à cela, une campagne médiatique a été lancée afin de maximiser l'impact du projet. Cet aspect de sensibilisation a également compris la publication d'articles antidopage dans des magazines sportifs moldaves (3 par mois) rédigés par des experts régionaux, et la participation des spécialistes antidopage, des médecins et des athlètes dans des talk-shows TV. La continuité du projet sera soutenue par le lancement d'une page web, hébergée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, mettant en avant des documents de référence et des informations antidopage clés.

**Portugal – 20 000 \$ É.-U.**

### **Pour un sport propre et sain– Stratégie nationale holistique – Phase I**

Bénéficiant de l'engagement des parties prenantes (la Fondation Nationale du Sport, l'Institut portugais du Sport et de la Jeunesse, l'Agence portugaise antidopage - ADOP) et se basant sur des initiatives existantes, telles que le Plan national pour l'éthique dans le sport, ce projet représente la première phase d'un programme national multidimensionnel se déroulant sur deux ans. Les principales activités comprennent la conception et la promotion des programmes (y compris la traduction du matériel pédagogique AMA), l'élaboration des stratégies de communication et le lancement des concours antidopage. Parmi d'autres documents, un guide pratique antidopage incluant des médicaments vendus au Portugal qui comprennent des substances interdites dans le sport sera élaboré et distribué à tous les médecins de famille qui travaillent dans le système national de santé. Au cours de cette première phase du programme, deux concours seront également organisés par l'ADOP afin de choisir le drapeau et la mascotte de l'agence. Tout au long du projet, la visibilité sera assurée par des conférences de presse, des interviews et des vidéos

promotionnelles, ainsi que par le site web et la publicité dans les médias sociaux. Les phases ultérieures de la stratégie globale comprennent le développement de plates-formes web et des sessions nationales de formation pour divers groupes cibles.

**Roumanie – 19 780 \$ É.-U.**

**Stratégies d'éducation antidopage ayant pour but de réduire l'utilisation de produits dopants dans les salles de sport et de culturisme**

Mis en place par l'Agence Nationale Antidopage de Roumanie, le projet a soutenu la Stratégie Nationale Antidopage du pays (2013-2017) en éduquant plus de 2 300 bénéficiaires à propos des dangers du dopage dans les sports de loisir. Visant le culturisme et les salles de fitness, le cœur de ce projet a été la mise en place d'ateliers éducatifs (10) en 8 villes de Roumanie. Ciblants les jeunes membres de salles de fitness et les entraîneurs, les ateliers ont compris des cours sur les effets indésirables du dopage, des études de cas ainsi que des débats. L'évolution des connaissances a été évaluée par des questionnaires avant et après les ateliers. Une gamme de matériels a également été créée afin d'apporter de la visibilité au projet, dont des prospectus et des affiches qui disséminés dans 1000 salles de fitness, par voie électronique et sur un support papier. Une campagne médiatique nationale a accru la visibilité le projet et attiré l'attention d'un public plus large sur la lutte contre le dopage. Les aspects clés de cette campagne ont inclus des annonces dans les journaux, une conférence de presse nationale, et la participation de l'ANAD à des émissions TV nationales afin de promouvoir l'éthique dans le sport. Les organisateurs ont aussi fait appel à des stars, des athlètes nationaux engagés lors de la mise en œuvre du projet pour sa promotion.

**Slovénie – 19 340 \$ É.-U.**

**Choisis la bonne voie vers le Marathon de Ljubljana**

Dirigé par l'Organisation slovène antidopage (SLOADO), le projet prévu a ciblé jusqu'à 70 000 bénéficiaires lors d'un événement sportif d'envergure nationale, le Marathon de Ljubljana. Le sport de loisir étant identifié comme un secteur où les pratiques de dopage sont en croissance, les activités du projet ont suivi trois volets: une campagne médiatique appelée «Choisis la bonne voie», une campagne de sensibilisation, et des contrôles antidopage (4) effectués pendant l'événement. La campagne médiatique s'est appuyée sur les médias audiovisuels, traditionnels et en ligne. Bénéficiant du soutien des sportifs slovènes bien connus et capitalisant sur une culture des hashtags et des «selfies», cet élément du projet a touché notamment les jeunes sportifs amateurs. Pour consolider cet élan antidopage, un programme de sensibilisation a eu lieu pendant la Foire, où les participants ont été mobilisés par 30 ambassadeurs antidopage juniors qui ont été formés pendant le premier projet slovène sous le Fonds. Enfin, pour la première fois dans l'histoire des événements récréatifs de course à pied en Slovénie, quatre contrôles antidopage ont été effectués par tirage au sort - deux pour le semi-marathon et deux pour le marathon. La continuité du projet est importante à la fois par la présence en ligne (site web et médias sociaux) après la fin du projet mais également par son utilisation comme modèle pour les futures interventions nationales de lutte contre le dopage, y compris pendant le Marathon Franja (Juin 2015), le plus grand événement récréatif slovène de cyclisme.

**Slovénie – 19 205 \$ É.-U.**

**Toujours sur la bonne voie – 3<sup>e</sup> Course de l'UNESCO pour les Jeunes**

Le troisième projet national de la Slovénie s'est basé sur la 3<sup>e</sup> Course de l'UNESCO pour les jeunes afin d'engager une large section de la population dans la lutte contre le dopage. Prenant en considération une approche fondée sur les valeurs, le projet a compris trois composantes principales: la sensibilisation, l'information et la diffusion de résultats. La première phase a inclus l'élaboration d'une leçon antidopage, ainsi que des concours d'étudiants pour les meilleurs slogan, photo, film ou dessin antidopage. Des élèves d'école primaire et secondaire ont également été invités à élaborer des livres à colorier pour des enfants d'âge préscolaire au sujet de la lutte contre le dopage. La sensibilisation a été entreprise pendant la 3<sup>e</sup> Course de l'UNESCO pour les jeunes.

L'événement a ciblé 4 000 enfants et élèves, leurs parents et leurs enseignants. 30 ambassadeurs antidopage ont animé 100 ateliers éducatifs en parallèle et distribué du matériel éducatif et promotionnel. La visibilité du projet a été assurée par l'intermédiaire d'articles de presse, des médias sociaux, d'une conférence de presse et d'un site web dédié. Les observations des enseignants concernant le plan de leçon antidopage serviront de base à la préparation de la 4<sup>e</sup> Course de l'UNESCO pour les jeunes.